

L'ÉCHO⁷⁰ ALBANAIS

FÉVRIER 2023

CAP
sur 2023 !



INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Nouveaux horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 15h30 - 18h

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie

de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15** ou **3237**

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



DISCOURS PRONONCÉ LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Madame et Monsieur les conseillers départementaux,
Monsieur le Président de l'Agglomération Lamballe Terre & Mer,
Monsieur le représentant de la brigade de la Gendarmerie
Monsieur le chef de centre des sapeurs-pompiers
Mesdames et messieurs les membres d'associations
Mesdames et messieurs les dirigeants des entreprises et commerces locaux
Mesdames et messieurs les élus, chers collègues
Mesdames et messieurs,
Chères Albanaises, chers Albanais,

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille ici ce soir à l'occasion de la cérémonie des vœux. Celle-ci n'avait pas pu se tenir jusqu'à maintenant en raison du contexte sanitaire. Il nous a donc fallu attendre jusqu'à mi-mandat pour pouvoir enfin nous retrouver.

Je tiens tout d'abord à excuser Madame la Députée qui ne peut être présente ce soir étant retenue à l'Assemblée Nationale ainsi que Madame Annie Le Houérou et Monsieur Alain Cadec, sénateurs, qui m'ont demandé d'excuser leur absence.

Marquer la fin de l'année et entamer une nouvelle permet à la fois de faire un bilan des actions passées mais aussi d'ouvrir des perspectives sur l'avenir.

2020 a été essentiellement consacré à la gestion de la crise sanitaire. A ce stade et avant de détailler les actions passées et futures, je tiens à remercier très sincèrement les élus du conseil municipal pour leur engagement. J'ai conscience que notre mandat n'a pas débuté dans les meilleures conditions. La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir normalement. Nous n'avons pas pu organiser de moments de convivialité pour mieux nous connaître. Puis, la disparition de notre 1er adjoint nous a profondément affectés. Cher Michel, nous avons ce soir une pensée pour toi et ta famille. Malgré ces débuts chaotiques, nous avons retroussé les manches et nous sommes mis au travail. Nous avons mis à profit cette période, marquée par deux confinements, pour réorganiser les services. Un audit a été mené sur les fonctions administratives. Il a abouti au recrutement d'une Directrice Générale des Services et d'un emploi partagé avec la commune de Pommeret pour la comptabilité, à un redéploiement des missions et à l'intégration de l'Agence Postale Communale au sein de l'accueil de la mairie. Dans le même temps, une mission d'archivage a été confiée au Centre de Gestion : 37 ml d'archives ont ainsi été détruits et les documents devant être conservés ont été intégralement reclassés ce qui facilite grandement les recherches lorsqu'elles sont nécessaires. Les moyens informatiques ont été renfor-

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : Géraldine Magnan

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

cés : nous avons renouvelé le parc et remplacé l'ancien serveur qui datait de 2008. Un changement de prestataire a été opéré. Tout ceci concourt à diminuer notre exposition aux risques de cyberattaques qui frappent les collectivités locales et ce, quelle que soit leur taille. Enfin, nous avons acquis un logiciel de gestion du cimetière. Les données sont désormais informatisées.

Aux services techniques, la mise en place d'une planification a permis de mieux évaluer la charge de travail et mieux répartir les missions de chacun. Cette réorganisation s'est accompagnée du déploiement d'un certain nombre de moyens :

1/ sur la voirie rurale, un important programme de curage des fossés est inscrit sur 5 ans : ce sont 30 kilomètres par an qui sont ainsi réalisés pour un montant d'environ 30.000 € par an. Nous allons le compléter par des interventions d'hydrocurage afin de déboucher les buses et éviter ainsi les débordements des eaux de pluie sur la voirie. Le programme de réfection complet sera achevé en 2025.

2/ depuis le début du mandat, nous avons également remplacé du matériel technique qui devenait vétuste : du petit matériel pour l'entretien des bâtiments, un tracteur, un micro-tracteur, deux camions, une lame à neige pour un total investi de 150.000 €. Pour les espaces verts, nous avons acquis un désherbeur à eau chaude mutualisé avec les communes de Plurien et La Bouillie. Cet équipement a bénéficié du plan de relance départemental à hauteur de 80%. Nous avons complété ce dispositif par un désherbeur thermique subventionné à 50% par la Région Bretagne. Nous avons porté à l'étude une évolution du plan de gestion différenciée afin de faciliter les interventions mais surtout de favoriser la biodiversité.

Dans les services périscolaires, nous avons reconduit l'organisation déjà en place. Là aussi, des moyens ont été déployés à la disposition des agents : nous avons renforcé le matériel du restaurant scolaire afin d'accroître la part du « fait-maison ». Nous avons déposé un dossier de subvention au titre du « plan cantine » qui nous a permis d'obtenir 100% de financement. C'est ainsi qu'un peu plus de 15.000 € de matériel a été acheté et intégralement financé. En 2022, nous avons entrepris la rénovation du restaurant scolaire. Elle a consisté en une rénovation thermique (changement

des huisseries, des radiateurs, isolation), une mise aux normes des sanitaires et leur embellissement. Ces travaux se sont élevés à un peu plus de 100.000 € financés à plus de 80% par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local « relance » et le programme ORECCA. Ils ont pour effet de diminuer la consommation énergétique de ce bâtiment et d'améliorer le confort des agents et des 160 enfants qui y déjeunent chaque jour. Je tiens à remercier les partenaires qui nous ont aidés dans ce dossier : l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) et l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) ainsi que l'Etat pour le financement qui nous a été accordé. Je remercie l'équipe qui a été en charge du suivi et de la mise en œuvre de ce dossier.

Vous l'aurez compris : nous avons mené une adaptation des différents services afin qu'ils répondent aux besoins actuels qui ont très rapidement évolué. Le contexte actuel ne nous permet plus de « faire comme avant ». Cette optimisation des moyens va contribuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement et contenir ainsi les impacts que nous connaissons aujourd'hui sur nos finances notamment en raison de la hausse du coût de l'énergie.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents pour leur implication dans la mise en œuvre de cette démarche et pour leur engagement au quotidien pour un service public de qualité dédié à nos habitants.

Cette réorganisation des services s'est accompagnée d'une optimisation de l'utilisation des locaux. C'est ainsi que nous avons pu libérer le rez-de-chaussée du bâtiment de la Croix Courtil pour le louer à une psychomotricienne et à une personne qui exerce autour du bien-être. Nous créons ainsi les conditions pour compléter l'offre de santé sur la commune mais plus largement sur le territoire. La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé a vu le jour et nous pouvons nous en féliciter. Elle va permettre la structuration des soins de proximité sur notre territoire. Pour faciliter son exercice, nous louons la petite salle de l'Espace La Marelle à la chargée de mission de cette association. La santé est une de nos préoccupations et nous échangeons avec les professionnels installés sur la commune. Nous sommes conscients des difficultés de ce secteur mais collectivement, chacun à notre niveau, nous pouvons faire avancer les choses. Je tiens à remercier tous les professionnels de santé pour leur implication et leur dévouement



auprès de la population. Nous les accompagnerons à chaque fois que cela sera possible.

Ce n'est qu'en 2021 que nous avons pu, malgré des conditions encore difficiles pour nous réunir, débiter les études pour mettre en œuvre les projets de notre mandat. Afin d'améliorer la visibilité sur nos capacités financières, nous avons élaboré, avec la Direction des Finances Publiques, un plan pluriannuel d'investissements. A partir de ce tableau de bord, nous avons initié un certain nombre de réalisations dont certaines viennent de vous être exposées à l'occasion de la réorganisation des services.

D'autres projets ont vu le jour entre 2021 et 2022. Il s'agit de la rénovation des deux courts de tennis. Depuis juin 2022, ils sont disponibles à la réservation gratuitement pour tous les résidents de notre commune. Un système de réservation en ligne a été installé permettant ainsi de gérer cet équipement de manière autonome et pratique pour l'utilisateur. L'alimentation de ce dispositif s'effectue par panneaux solaires, une première en Bretagne. La rénovation de cet équipement a reçu l'appui financier du Département que je remercie pour son soutien.

Concernant la voirie, ce sont 3,5 kilomètres qui ont été rénovés suite au passage du câble d'alimentation des éoliennes en mer. Comme nous nous y étions engagés, nous avons débuté l'aménagement des entrées de hameaux. En 2022, des rencontres régulières avec les riverains des Rigaudais ont été organisées afin de tester plusieurs dispositifs permettant d'apaiser la circulation dans ce hameau. Après validation du système le plus adéquat, les travaux ont été réalisés. L'installation d'un radar pédagogique et d'une signalétique dans le courant du 1er trimestre 2023 permettront de terminer cet aménagement. Nous pourrions alors entamer l'étude sur un second hameau toujours en concertation avec les riverains concernés. C'est cette même démarche de concertation qui a guidé le choix de l'instauration de la zone « 30 » avec priorité à droite dans la rue du Chemin Ferré.

Comme l'illustre l'exemple que je viens de citer, je suis convaincue que c'est dans l'échange entre les élus et les citoyens que nous représentons que nous pouvons avancer de manière constructive et comprise de tous. Afin d'initier les plus jeunes à l'exercice démocratique, nous avons souhaité, après deux années d'interruption, remettre en place le conseil municipal des enfants. Après avoir élaboré leur programme, les candidats ont mené une campagne pour convaincre et des élections « comme les grands » se sont déroulées début novembre. 12 jeunes des classes de CM des deux écoles ont été élus et sont maintenant au travail pour concrétiser un ou plusieurs de leurs projets. Vous entendrez bientôt parler d'eux ! Je tiens à les féliciter pour leur engagement et leur enthousiasme. Je remercie les enseignantes et les parents pour leur implication dans le projet. Nous nous attachons à accompagner nos jeunes par des actions de soutien aux écoles particulièrement par la subvention annuelle de 3270 € par école pour les projets culturels et sportifs. Nous avons également répondu au Plan Informatique qui a permis d'acquérir du matériel financé à 70% par l'Etat. C'est un budget de près de 15.000 € qui y a été consacré.

Dans un autre registre, le Pédibus connaît un réel succès. Accompagnés par des adultes bénévoles, les enfants se rendent à pied à l'école, deux fois par semaine. Les vertus de ce dispositif ne sont

plus à démontrer : activité physique et réduction du nombre de voitures aux abords des écoles. Les échanges intergénérationnels sont ainsi favorisés tout en contribuant à préserver notre Planète ! Je tiens à remercier les élèves qui ont travaillé sur ce projet et l'ont rendu possible. Un grand merci aux bénévoles qui encadrent les enfants sur ce temps de marche matinal.

Le bénévolat est un maillon essentiel dans la vie d'une commune telle que la nôtre. C'est pour cette raison que nous soutenons les initiatives notamment celles des nombreuses associations implantées à Saint-Alban. Outre les subventions accordées, nous agissons en facilitant leurs activités notamment par le prêt gratuit des salles de l'Espace La Marelle et le soutien logistique. Je profite de cet instant pour remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent quotidiennement pour créer du lien social et animer la commune. Je vous témoigne ici toute notre reconnaissance pour votre travail et votre implication. Je sais que vous êtes de moins en moins nombreux à vous engager ce qui peut parfois être pesant mais je sais aussi que l'on peut compter sur vous et je voulais vous assurer que vous pouvez compter sur nous.

L'été 2022 a été riche en animations. Les spectateurs ont d'ailleurs été au rendez-vous. Plusieurs nouveautés sont venues ponctuer la période estivale : vide-atelier d'artistes, marché nocturne, déambulation dansée. Une 1^{ère} édition du marché nocturne s'est déroulée le 5 août. Installé dans le bourg, ce marché de producteurs locaux a connu un franc succès tant du côté des exposants que des visiteurs. Nous avons donc décidé de le reconduire le 4 août 2023. Un grand merci à l'équipe qui a rendu possible ce projet.

Tous ces événements prennent place dans notre bourg et démontrent l'attention particulière que nous y accordons. En 2021, déjà, l'installation de sculptures en osier invitait à cheminer du Poirier vers notre centre historique. Je remercie les acteurs de cette initiative qui a été très appréciée et qui a permis de faire découvrir le bourg dont la qualité du bâti est un véritable atout. Cette architecture remarquable, présente un peu partout sur la commune, doit être préservée et les rénovations accompagnées. Nous avons ainsi travaillé au renouvellement du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ». Celui-ci est reconduit jusqu'en 2027.

Je l'évoquais tout à l'heure, le lien social constitue un des socles de la vie dans une commune. Avec le Centre Communal d'Action Sociale, une attention particulière est portée à nos aînés et aux personnes les plus fragiles. Pendant la crise sanitaire, les membres du CCAS ont veillé sur les personnes isolées qui ont pu être identifiées en prenant régulièrement de leurs nouvelles. La bienveillance et l'accompagnement des plus vulnérables sont au cœur de l'action du CCAS dont je remercie les membres. En l'absence de repas pour les aînés, nous avons distribué, pendant 2 années consécutives, des bons d'achat utilisables dans les commerces albanais ce qui a, en outre, permis de soutenir le tissu économique de notre commune durant cette période difficile. En 2022, nous avons pu renouer avec la tradition du repas. Ce sont 160 convives qui ont été réunis en octobre dernier.

Le cadre de vie est une des autres composantes de la vie dans une commune. L'aménagement est donc un élément clé permettant de favoriser lien social et cadre de vie. Le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision. Les années que nous venons de traverser

ont impacté le calendrier. Depuis, la loi « Climat et Résilience » a été promulguée. Elle fixe, pour la période 2021-2031, une division par deux de la consommation foncière des dix dernières années (consommation constatée entre 2011 et 2021). Cela signifie concrètement que les extensions, (qu'elles soient dédiées à l'habitat, à l'économie ou aux infrastructures) sur les Espaces Naturels Agricoles et Forestiers devront être très limitées. Nous devons d'abord mobiliser le potentiel foncier dans les espaces déjà urbanisés et densifier. Une nouvelle logique d'aménagement va donc devoir être mise en place. Dans les nouveaux espaces ouverts à la construction, de nouvelles formes urbaines vont apparaître afin d'accroître la densification (petits collectifs par exemple).

Même si l'activité a été dense (73 permis de construire et 100 déclarations préalables en 2021 et 41 permis de construire et 109 déclarations préalables en 2022), nous souffrons d'un manque de logements et le niveau des prix éloigne les jeunes ménages. Nous devons donc trouver les outils pour leur permettre de se loger sur notre commune. Il nous faudra également penser à nos aînés. Le vieillissement de la population est une donnée qu'il faut prendre en compte.

Vous l'aurez compris, les enjeux du Plan Local d'Urbanisme sont nombreux. Nous mobiliserons donc une grande partie de l'année 2023 sur ce dossier sur lequel nous reviendrons très régulièrement.

Dans ce contexte, sur le territoire des 38 communes de notre communauté d'agglomération, par la solidarité et la contribution de tous, l'aménagement du territoire doit se poursuivre pour accueillir des entreprises, produire du logement accessible, rendre notre territoire attractif. Notre commune doit s'inscrire dans cette démarche car il est aussi de notre responsabilité de freiner l'étalement urbain et le prélèvement sur les terres agricoles.

Saint-Alban est une des 38 communes qui composent l'Agglomération de Lamballe Terre & Mer. Cet établissement public émane de la loi NoTRE et exerce des compétences variées essentielles à la population du territoire et qui ne pourraient pas être exercées par notre commune seule. Collecte et traitement des déchets, petite enfance, enfance-jeunesse, eau et assainissement, aide à domicile, aides économiques, aides à l'habitat, mobilités sont autant de politiques publiques qui irriguent le territoire et notre commune en particulier. Cette institution, dont la construction remonte à 2017, nécessite bien entendu d'être consolidée. Un travail d'harmonisation a été engagé et doit être poursuivi pour que l'équité s'applique au territoire dans une logique d'aménagement équilibré avec la place qui doit être celle de la ville-centre. Des arbitrages budgétaires

vont permettre de retrouver des marges de manœuvre pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La succession des crises nous impose de relever le défi des transitions et des évolutions de notre société. Dans les prochaines années, jusqu'à la fin de notre mandat et pour l'équipe à venir, nous allons donc poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics déjà initiée de longue date. En 2023, des travaux devraient être réalisés à la mairie : isolation et changement du système de chauffage (les dépenses en 2022 se sont élevées à près de 8.000 €). Des dossiers de subvention ont été déposés. Nous allons lancer l'étude pour la réhabilitation de la salle municipale et de ses abords qui mobilisera une part importante de l'investissement sur la fin de notre mandat. Nous allons examiner les solutions en matière de consommation énergétique de l'éclairage public. Sur ce point, nous avons déjà engagé près de 20.000 € pour remplacer les éclairages de plus de 30 ans, réduit le temps d'éclairage et diminué les illuminations lors des fêtes de fin d'année. Nous avons missionné un conseil pour travailler sur les cheminements doux. Nous devons également poursuivre le remplacement du matériel vieillissant au service technique afin de s'équiper de matériel performant et éviter des réparations trop coûteuses. Les montants d'investissement que cela représente sont assez conséquents. D'autres dossiers pour lesquels nous reviendrons vers vous sont aussi à l'étude. Les préparations budgétaires 2023 puis 2024 nous donneront un indicateur sur la possibilité de réaliser ou non tous ces projets.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre implication pour agir au mieux des intérêts de notre commune et du territoire. Au 1er janvier 2023, Saint-Alban compte 2.280 habitants soit une croissance de 143 habitants supplémentaires entre 2014 et 2020 ce qui nous place 7^{ème} commune de l'Agglomération en termes de nombre d'habitants. En 2021, nous enregistrons 21 naissances, 16 décès et 8 mariages. En 2022, le chiffre des naissances est de 10, les décès sont au nombre de 15 et 9 mariages ont été célébrés. Malgré les difficultés et sans les nier, notre commune, notre territoire, connaissent un dynamisme notable et sont attractifs. Je voudrais saluer le monde économique pour la contribution qu'il apporte à la vitalité de notre territoire. Nous devons rester optimistes, volontaristes et travailler collectivement dans l'intérêt général. C'est de cette manière que nous traverserons les crises et réussirons les transitions. Nous ne devons pas céder à l'individualisme et à la déstabilisation de notre démocratie. Plus que jamais doit résonner le triptyque qui fonde notre République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Il me reste à vous souhaiter, à titre personnel et au nom du conseil municipal tous nos meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année vous apporte à vous et à vos proches, bonheur et santé. Je vous remercie.

Nathalie BEAUVY,
Maire de Saint-Alban



À l'issue de la cérémonie, des distinctions d'honorariat de Maire et Maires-adjoints ont été remises. À découvrir dans le prochain numéro !

TERRITOIRE EN TRANSITION

LE DÉFI DE LA RÉDUCTION DES ÉNERGIES

Afin de contribuer à l'effort national et régional de sobriété pour faire face à la crise énergétique de cet hiver et réduire au maximum les consommations, l'agglomération de Lamballe Terre & Mer, « Territoire en transitions », va mettre en place des mesures d'adaptation du fonctionnement du service public et de l'administration.

Cet effort de sobriété ne doit pas signifier « réduction de l'offre de service public » et pénaliser lourdement les usagers. Les mesures proposées ont été travaillées avec cette ambition : contribuer à l'effort national et régional de sobriété sans réduire l'offre de service public. Ce premier niveau de mesures pourrait être revu au cours de la période hivernale en cas de risque de « blackout ».

Les piscines communautaires situées à Lamballe-Armor et Plémy vont, par exemple, voir la température des bassins, baisser d'un demi-degré. Cette adaptation du confort thermique devrait permettre de faire des économies d'échelle. Les horaires d'ouverture ont également été aménagés et les piscines ont été fermées entre le 19 décembre et le 3 janvier.

Les pistes d'athlétisme disposeront quant à elle d'un éclairage réduit qui permettra de laisser éteints les projecteurs les plus énergivores.

De plus, le plan de communication interne et externe sur la sensibilisation aux écogestes est déployé, sur le même modèle que pour les économies d'eau, pour impliquer les agents des collectivités et les usagers dans la maîtrise des consommations.

ENVIRONNEMENT

PROGRAMME BOCAGER 2022-2023

Lamballe Terre & Mer s'investit dans le programme Breizh-Bocage permettant la création et le regarnissage de haies bocagères. Ces projets participent à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité ainsi qu'à l'identité paysagère de notre territoire.

Pour le programme 2022-2023, sur le territoire, 25,5 km de linéaires bocagers vont

être réalisés, grâce à 51 porteurs de projets, dans le cadre de la stratégie d'aménagement bocager de Lamballe Terre & Mer.

Ces travaux bocagers sont cofinancés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'Union Européenne, la Région et le Département. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fond Européen Agricole de Développement Régional (FEADER).

Si vous souhaitez mettre en place un projet d'aménagement bocager, pour plus d'informations, vous pouvez contacter le technicien bocage Lamballe Terre & Mer, référent sur votre commune à ces coordonnées :

Direction environnement

Service bocage et biodiversité

02 96 50 54 72

environnement@lamballe-terre-mer.bzh



ENFANCE JEUNESSE

VACANCES D'HIVER (DU 13 AU 24 FÉVRIER 2023). INSCRIPTIONS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS (ALSH) ET ANIMATIONS 11-17 ANS

- Inscriptions accueils de loisirs 3-10 ans : du 20 janvier au 1^{er} février
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 27 janvier

En cas de première inscription, veuillez contacter le service jeunesse de l'agglomération au 02 96 50 59 54. Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

ÉCONOMIE

DES AIDES AU PAIEMENT DES FACTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Depuis 2021, les prix du gaz et de l'électricité sur les marchés de gros ont augmenté de manière spectaculaire. Cette hausse s'explique par une réduction de l'offre provoquée par la conjonction de plusieurs facteurs : la maintenance de réacteurs nucléaires chez EDF et la découverte de problèmes de corrosion, le conflit russo-ukrainien avec une réduction des exportations de gaz russes ainsi que la sécheresse récente qui entraîne au niveau européen une réduction d'environ 20% de la production hydroélectrique.

Retrouvez les aides de l'Etat à destination des entreprises et les conditions d'accès sur notre site internet :

<https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/projets/entreprendre/des-aides-financieres>

RECRUTEMENT

ET SI VOUS REJOIGNIEZ NOS ÉQUIPES ?

L'agglomération de Lamballe Terre & Mer recrute sur différents métiers. Vous souhaitez rejoindre nos équipes ? Consultez dès à présent nos offres d'emplois sur notre site internet ou envoyez-nous votre candidature spontanée.

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

L'INVESTISSEMENT BÉNÉVOLE : UNE VALEUR IMPORTANTE À SAINT-GUILLAUME

On entend souvent dire qu'«aujourd'hui, les jeunes ne veulent plus s'investir ». Ce n'est pas une réalité à Saint-Guillaume, où élèves, enseignantes et parents d'élèves donnent de leur temps pour la communauté, et ce dans la bonne humeur et avec l'envie de faire avancer les choses.

Au cours du mois de novembre, des élèves de CM se sont présentés, programme électoral à l'appui, pour siéger au Conseil municipal des enfants de la commune. Les élus ont participé à la cérémonie du 11 Novembre et déposé des gerbes de fleurs en mémoire de leurs aînés.



Un autre comité a été créé, à Saint-Guillaume cette fois, pour lancer un projet ambitieux : développer l'écologie au sein de l'école et viser le label Eco-Ecole. Des représentants des quatre

classes se réunissent de temps en temps autour de Gaëlle Coat, enseignante des CE, pour mettre en place des actions concrètes (gérer le gaspillage de papier, orienter le tri des déchets, veiller à informer et encourager leurs camarades)

Et les parents aussi sont motivés pour des actions d'utilité publique ! La fête des lampions de décembre, organisée par l'APEL (Association des parents d'élèves), a permis de mettre des étoiles dans les yeux de dizaines d'enfants et d'adultes à l'approche de Noël. Le spectacle féérique était en effet ouvert à tous, de Saint-Alban ou d'ailleurs. Seul bénéfice pour les organisateurs : les sourires des spectateurs. Et cela n'a pas de prix.

Tous ces événements animent l'école et la commune, et créent des liens entre les acteurs. Le monde est beau et rempli d'espoir d'amélioration quand on s'y investit. Les enfants l'ont bien compris.

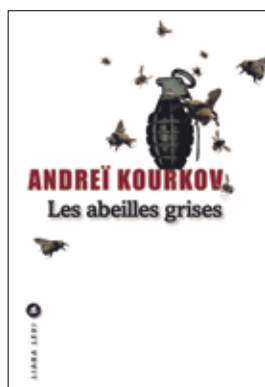


BIBLIOTHÈQUE

Le samedi 26 novembre 2022, la première rencontre du club-lecture à la bibliothèque de Saint-Alban a réuni quatre lectrices. C'est avec enthousiasme qu'elles ont partagé leurs coups de cœur. Cette réunion s'est terminée autour d'un café gourmand. Une très bonne expérience de partage qui a donné à ces personnes l'envie de continuer cette aventure. Elles vous invitent à les rejoindre. Une prochaine séance se déroulera le samedi 4 mars 2023.

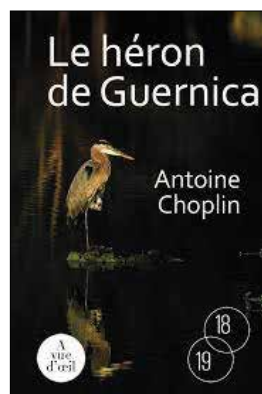
LES COUPS DE CŒUR

« Les abeilles grises » de Andréï JOURKOV



Raconte l'histoire d'un apiculteur vivant dans un village abandonné par ses habitants en raison de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Avec l'arrivée de l'hiver, il quitte également le village pour sauver ses abeilles...
Livre d'actualité qui fait découvrir les paysages, la vie au quotidien, les relations humaines dans un contexte conflictuel...

« Le héron de Guernica » de Antoine CHOPLIN



À Guernica, en avril 1937, le jeune Basilio passe son temps dans les marais à peindre des hérons cendrés, alors que la population fuit dans la crainte de l'arrivée des Nationalistes. Comment rendre compte de la réalité, que ce soit celle d'un héron ou d'une guerre terrible ? Basilio se rendra jusqu'à Paris, au début de l'été, pour découvrir le « Guernica » de Picasso.

Livre très sensible où l'auteur interroge sur la nécessité de l'art pour rendre compte de la condition humaine, même la plus extrême.

« La petite herboriste de Montmartre » de Donatella RIZZATI

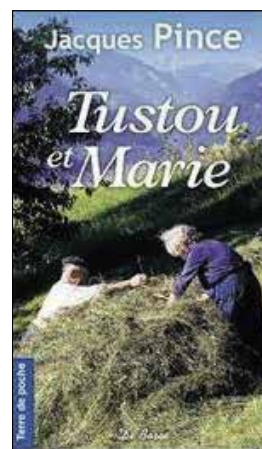


Viola, jeune Italienne, passionnée de naturopathie, découvre par hasard une herboristerie à Montmartre. C'est un véritable coup de foudre. Son diplôme en poche, Viola retourne à Rome et rencontre l'amour de sa vie. S'ensuivent six ans de bonheur, qui volent en éclat quand Michel décède brutalement d'un arrêt cardiaque. Bouleversée, anéantie, Viola se sent basculer. Au plus fort de la tourmente, une idée lui traverse soudain l'esprit : et si elle retournait à Paris, là où

tout a commencé ?

Livre parsemé de recettes avec de multiples plantes, de belles rencontres, de reconstruction.

« Tustou et Marie » de Jacques PINCE



C'est l'histoire de Marie qui, très tôt, travaille comme bonne dans une maison bourgeoise. Lors d'un bal, elle rencontre un journalier qui lui fait un enfant. Elle se retrouve enceinte, seule, c'est le déshonneur... Un garçon du village propose de se marier avec elle. Sans amour, elle accepte malgré tout. Progressivement, Marie va apprendre à le connaître, à l'apprécier. Ensemble, ils vont avancer, construire leur vie de labeur.

Livre racontant le quotidien d'un village rural avec ses valeurs, ses jugements, livre plein d'humanité.

LE FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE

À la salle polyvalente de Planguenoual (Lamballe-Armor), le club du FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE s'est vu remettre, le mercredi 4 janvier 2023, le « Label Jeunes FFF Crédit Agricole » par des membres du District de Football des Côtes d'Armor et des représentants du Crédit Agricole, en présence des élus des collectivités locales (communes et Agglomération).

LE LABEL « JEUNES » : EXPLICATIONS

Pleinement inscrits dans la politique fédérale d'accompagnement des clubs, les labels, décernés par la Fédération Française de Football, représentent une véritable distinction en matière de structuration et de développement.

Lancé en 2015 en lieu et place du label école de football, le label jeunes FFF est une distinction attribuée, sur critères, pour trois ans, afin d'encourager et récompenser les clubs amateurs pour leur travail, notamment en matière d'accueil des jeunes footballeuses et footballeurs. Il vient récompenser un travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquantes et pratiquants (U6 à U19). Ce label comprend trois niveaux : Espoir, Excellence et Elite.

Ceux qui l'obtiennent sont valorisés par les instances du football avec des dotations à destination de leurs jeunes pratiquant(e)s. Depuis 2018, cette distinction compte sur le soutien d'un partenaire historique de la Fédération, le Crédit Agricole, qui remet aux clubs labellisés une dotation conséquente en matériel.

LE CLUB DU FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE : UNE ASSOCIATION SPORTIVE DYNAMIQUE

Implanté sur les trois communes de Saint-Alban, Pléneuf-Val-André et Lamballe-Armor (Planguenoual), le FCCP enregistre à ce jour près de 300 licenciés. Répartis sur les 5 terrains ½ de ces trois communes, les joueuses et joueurs pratiquent le football tous les jours de la semaine : des créneaux sont affectés du lundi au dimanche. Un diagnostic a d'ailleurs été réalisé au sein de l'association afin de connaître les heures de bénévolat nécessaires à un tel fonctionnement : ce sont plus de 10 000 heures annuelles qui sont données aux clubs par ses membres, soit l'équivalent de six emplois à plein temps...

Les jeunes, des U6 (5 ans) aux U18 (17 ans), représentent à eux seuls près des deux tiers des licenciés. Pour permettre à tous ces jeunes joueurs de pratiquer

leur sport favori, c'est une « armée de bénévoles, éducateurs et dirigeants » qui se rend disponible pour encadrer et chouchouter les sportifs.

L'ATTRIBUTION DU LABEL ESPOIR : UNE RECONNAISSANCE ENCOURAGEANTE

L'attribution du Label FFF était l'un des objectifs du FCCP à sa création en 2016 : gage de qualité, de sérieux et symbole d'une reconnaissance pour le travail accompli auprès des jeunes. C'est chose faite pour une durée de trois ans, le renouvellement du Label en 2025 est un encouragement à poursuivre les efforts menés dans la politique de formation du club : « posséder des éducateurs c'est bien, des éducateurs formés c'est encore mieux ». Actuellement, 8 éducateurs du club sont titulaires d'un diplôme reconnu par la Fédération : avec 6 éducateurs

rentrant en formation en ce début d'année 2023, l'objectif d'une quinzaine d'éducateurs diplômés pour la rentrée prochaine devrait être rempli. Cela permettra de poursuivre la montée en compétences et aux éducateurs d'acquérir une formation nécessaire à l'encadrement des jeunes sportifs.

Le Président du club, David Nabucet, a souhaité conclure cette cérémonie du Label par une phrase qui résume à elle seule l'esprit d'équipe sur laquelle s'appuient les membres du club : « *Le temps de bénévolat généré sur une saison pour l'ensemble des activités de notre club est consacré en majorité aux entraînements et à l'encadrement de nos équipes. C'est notre force mais aussi notre talon d'Achille : sachons perpétuer l'esprit de cette transmission de nos valeurs pour donner envie à nos plus jeunes de rejoindre cette belle équipe du FCCP...* »



LES RANDONNOUS ALBANAIS

LE DIMANCHE 5 MARS :

17^{ème} Edition de la randonnée pédestre au profit de l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

Rendez-vous au foyer du complexe sportif René Rouget. Départ libre de 8h30 à 11h.

4 circuits fléchés, ouverts à tous, vous sont proposés :

- 5 km autour de Saint-Alban jusqu'au Temple de Pléneuf-Val-André.
- 10 km par La Mérienne, l'étang de Dahouët jusqu'à la Flora.
- 15 km par Saint-Plestan, l'Ejuhel à Planguenoual, rejoindre le chemin des douaniers, l'étang de Dahouët, la Flora.
- 20 km par Saint-Plestan, l'Ejuhel à Planguenoual, Jospinet, le chemin des douaniers, l'étang de Dahouët, la Flora.

Retour commun à tous les circuits par le Temple jusqu'au complexe Sportif René Rouget.

Verre de l'amitié à l'arrivée.

Pour participer, il suffit de venir s'inscrire et de verser 5 € par personne (minimum) et



de prévoir des vêtements en fonction de la météo et de bonnes chaussures.

Le bénéfice sera reversé en totalité à l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest pour ses 2 écoles : chiens guides d'Angers (49) et Pont-Scorff (56). Celles-ci remettent gratuitement des chiens aux personnes aveugles ou malvoyantes, ainsi que des cannes blanches électroniques.

Pour la 11^{ème} année, collecte de vieilles lunettes : à déposer à la Mairie ou le jour de la randonnée au foyer du complexe sportif René Rouget dans la boîte mise à disposition.

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITÉS DU MOIS DE FÉVRIER

MARCHE DOUCE

Les lundis 6, 13, 20 et 27 février. Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE - AQUAGYM

Les mardis 7 et 28 février de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André.

En raison des vacances scolaires, il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 14 et 21 février.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale du Club aura lieu le jeudi 9 février suivie d'un repas dansant.

Petit rappel : Pensez à renouveler votre adhésion pour l'année 2023 qui reste à 15 euros et n'oubliez pas de vous inscrire si vous voulez participer au repas de l'Assemblée générale.

CLUB DU JEUDI

Le jeudi 23 février de 14h à 18h : jeux de cartes, de société et boules bretonnes.

Activités agrémentées d'un goûter.

PRENEZ DATE

Spectacle le week-end des 11 et 12 mars. De plus amples informations vous seront données ultérieurement.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE : 02 96 32 96 59

- Jacques LEFEUVRE :

02 96 32 43 62

- Martine LAPLANCHE :

06 23 75 02 31

ASSOCIATION CULTURELLE THÉÂTRALE

La troupe de Saint-Alban de nouveau sur les planches.

Après deux années sans pouvoir se produire en raison de la pandémie, la troupe se prépare activement en répétant deux soirées par semaine depuis début octobre.

La comédie proposée se déroule en trois actes :

"A grands coups de poêle" de Monsieur Vivien Lheraux.

Les représentations sont prévues à la salle des fêtes de Saint-Alban :

• **le samedi 11 février à 20h30,**

• **le dimanche 12 février à 14h30.**

Vous aimez rire, vous détendre en famille ou entre amis, alors ne manquez pas ce rendez-vous !



L'UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le 2 février à ERQUY, à la salle du théâtre de l'Ancre des Mots :

Exploitation des ressources marines par les chasseurs-cueilleurs d'Europe et de nos côtes par Mme Catherine DUPONT, chargée de recherches au CNRS, centre de recherches Archéologie-Archéosciences-Histoire, Université de Rennes.

Il existe peu de témoignages, même pour des périodes récentes, de l'utilisation des coquillages et crustacés par les populations côtières. Les fragments de coquilles et de carapaces de crabes découverts en archéologie nous parlent pourtant d'une pratique de pêche à pied en Bretagne dès la Préhistoire. Faire revivre ces populations, savoir ce qu'elles mangeaient, comment elles pêchaient, comment elles décoraient objets et vêtements et les voir arpenter la grève ; c'est ce que permettent ces animaux marins lors des fouilles archéologiques.

Le 9 février à PLANGUENOUAL, à la salle des fêtes :

Les arbres de nos forêts bretonnes par M. Gilles PICHARD, ancien ingénieur forestier, conférencier.

Originellement composées des seules essences autochtones, adaptées au climat océanique, nos forêts se sont enrichies de

nombreux arbres exotiques. Les essences ramenées par les voyageurs bretons ont d'abord servi à l'ornement des parcs et châteaux avant d'être utilisées pour le reboisement à grande échelle. Aujourd'hui, les forêts bretonnes comptent une soixantaine d'essences. Les principales d'entre elles sont ici présentées et seront accompagnées d'un commentaire sur leurs exigences, leur représentativité et leurs usages.

Le 2 mars à SAINT-ALBAN, à la salle des fêtes :

La Bête du Gévaudan par M. Alain BONET chercheur, conseil historique, auteur.

L'épisode historique de la « Bête du Gévaudan » aurait pu ne constituer qu'un fait divers – l'une des nombreuses histoires de « Bêtes » dévorantes de l'histoire de France. Ce n'est pas l'épisode le plus long, ni celui qui a causé le plus de victimes, mais c'est le plus documenté et connu de nos jours. Le fait divers se change dès lors en une histoire à dimension.

Mythique : « la Bête » continue d'enthousiasmer des chercheurs et de passionner un public qui peut aussi bien apprécier l'imaginaire que la rigueur et la vérité historique.

Dans cette conférence, nous tenterons, sans chercher à imposer une réponse « définitive », au moins d'éclaircir les pistes raisonnables d'élucidation de ce mystère.

LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE

Après deux années sans manifestation, 25 membres de l'association étaient présents cette année pour apporter leur soutien dans le cadre du Téléthon.

Rendez-vous avait été donné à Planguenoual pour une balade en 2 CV avec une nouveauté : Daniel et Michèle sont venus avec leur superbe « traction avant 15/6 » aussi belle qu'à sa sortie d'usine, il y a plus de 70 ans.

Étienne et Madeleine avaient concocté un itinéraire champêtre et parfois boueux pour les 14 voitures ! Un arrêt au Château de Biennassis, puis à La Bouillie sous la Tour de la Ville -Théart qui culmine à 35 mètres, avant de s'arrêter chez André et Colette pour la pause pâté.

Après le repas, les membres ont soutenu, par leur présence, les bénévoles qui vendaient des sapins de Noël à Saint-Alban.

Rendez-vous est pris l'année prochaine pour animer le marché de Noël de Saint-Alban avec les 2 CV.



LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

L'association Les Compagnons de Saint-Jacques vous invite à partager un temps fort dans la vie d'une association : son Assemblée générale. Cette réunion permet de tirer un trait sur l'année écoulée et de se projeter dans l'avenir.

Elle aura lieu le vendredi 17 février à 17h30 dans la salle des fêtes de Saint-Alban et sera suivie d'un vin d'honneur pour marquer, avec retard, le 20ème anniversaire de la création de l'association en octobre 2001.



LES DONNEURS DE SANG DE LA CÔTE DE PENTHIÈVRE



L'association des Donneurs de Sang de la Côte de Penthièvre vous donne rendez-vous lors de son Assemblée générale qui aura lieu **le samedi 4 mars à 17h30 à la grande salle de l'Espace la Marelle.**

AGENDA

- **5 février** : Repas de l'Association des Compagnons de Saint-Jacques
- **9 février** : Assemblée générale du Club des Aînés de la Flora
- **11 et 12 février** : Théâtre par l'Association Culturelle Théâtrale
- **17 février** : Assemblée générale des Compagnons de Saint-Jacques
- **18 février** : Assemblée générale et repas du Cercle Celtique Fleur d'Aulne
- **18 février** : Assemblée générale de la Boule Albanaise
- **25 février** : Assemblée générale du Comité des Fêtes

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 janvier pour le bulletin de mars

- Anaïs Débydéal vous accueille dans le cabinet de l'ostéopathe Sébastien Débydéal situé 1 rue de la croix de la Mission à Saint-Alban pour des moments de détente. Massage bien-être pour femmes et enfants, atelier massage bébé et soin chamanique mongole sont proposés. Plus d'informations sur le site internet : www.les7directions.fr Tél. 06 49 54 58 23 ou anisdebydeal7@gmail.com
- Professeur, d'origine anglaise et certifiée, donne cours d'anglais tous niveaux (enfants/adultes) et cours de français aux étrangers/ aide administrative. Secteurs : Saint-Alban, La Bouillie, Hénansal, Hénanbihen, Plurien, Pléneuf-Val-André, Erquy, Lamballe... Réduction fiscale de 50 % dans le cadre du service à domicile. Tél. 06 26 94 96 46.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 DÉCEMBRE 2022

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2023 - Approuvés à l'unanimité

RÉNOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE : validation de l'avant-projet sommaire et demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Approuvée par 16 voix pour, 1 abstention (M. GALLERY des GRANGES).

RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX À USAGE D'HABITATION : +0.5 %
Approuvée par 15 voix pour, 2 voix contre (Mme GUICHARD, M. PERSON).

RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX À USAGE PROFESSIONNEL : +3 %
Approuvée par 16 voix pour, 1 voix contre (Mme GUICHARD).

CONVENTION D'ADHÉSION À LA MISSION « MÉDIATION » DU CENTRE DE GESTION DES CÔTES D'ARMOR
Adoptée par 16 voix pour (Mme BEAUVY ne prend pas part au vote).

CLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE D'UNE PARTIE DU CHEMIN D'EXPLOITATION N°44
Approuvé par 16 voix pour, 1 abstention (M. LANGLAIS).

RÉGULARISATION D'UNE EMPRISE COMMUNALE SISE « 1, LES MARES » ET CLASSEMENT DE LADITE PARCELLE DANS LA VOIRIE COMMUNALE
Approuvée à l'unanimité.

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **DELANNOY Jean-Pierre**
Le Pont Gicquel
Modification ouvertures
- **SCI VIKE – GARDINO Jacques**
2, Impasse des Genêts d'Or
Abri de jardin et carport
- **MICHIELS Nicolas**
La Lande Piquant - *Hangar à matériel*
- **GAUTIER Vincent et GESBERT Manuella**
2, Rue Harel de la Noë - *Maison*
- **GAUTIER Sébastien et MALARD Lauryanne**
1, Impasse Tren Bihan - *Maison*
- **SCI MJSPG – GARDE Philippe**
49, Chemin Romain
Bâtiment artisanal

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **LAFLESSELLE François Xavier**
10, Rue des Potiers - *Piscine*
- **SERMET-MAGDELAIN Joseph et Marie-Annick**
6, Rue des Tourterelles
Modification de façade

- **SAS OPEN ENERGIE**
8, Le Chesnay - *Panneaux photovoltaïques*
- **VEHERT Jean-Jacques**
31, La Ville Cochard
Pose d'une fenêtre de toit
Pose d'un caniveau et d'une canalisation sous voie publique
- **FAVE Odile**
8, Rue des Mésanges - *Terrasse et clôture*
- **LE FUR Mireille**
23, La Ville Cochard - *Clôture*
- **SASU ANDD**
6, Rue des Goémoniers
Panneaux photovoltaïques
- **JEGU Jérémy**
2, Impasse des Bruyères - *Clôture*
- **LORRE Hubert**
14, Impasse des Grands Hambourgs - *Carport*
- **BERARDINO Nicola**
6, Rue des Goémoniers - *Carport*
- **BOUEDO Jackie**
11, L'Hioval - *Clôture*
- **SASU ANDD**
6, Chemin des Venelles
Panneaux photovoltaïques

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 16 novembre : **Marin LE BOURDONNEC**
- 10 décembre : **Jad HAMDAN**

DÉCÈS :

- 11 décembre : **Monsieur Gilbert GÉRARD**
- 22 décembre : **Monsieur Pascal LE GOAZIOU**